

## ***Prix du mémoire de Communication Publique : 3 étudiants du CELSA finalistes***

Chaque année depuis 2005, l'association Communication Publique constituée des responsables de communication des institutions publiques, décerne un prix du meilleur mémoire en communication publique : cette année, encore trois étudiants du CELSA ont été finalistes.

Aurélié Martin, étudiante de Master professionnel en Communication des Collectivités Territoriales, a reçu le premier prix pour son mémoire intitulé : « Chers agents, votez pour moi ! Communication interne, bien être et réélection au Conseil Général du Cher ». L'enjeu de ce travail, fut d'analyser pour la première fois la relation ambiguë de l'élu aux agents qui sont à la fois agents publics, citoyens et électeurs au travers de la relation entre communication interne, bien-être au travail et réélection des élus.

Christophe Disic, deuxième nominé a présenté un mémoire sur un aspect peu évoqué en Communication des Collectivités territoriales : « Expression de l'opposition dans les publications territoriales : une approche juridique et communicationnelle de la démocratie représentative locale. » L'enjeu est conjoncturel : situation de la démocratie représentative dégradée, univers médiatique de moins en moins indépendant, approche de la démocratie participative de plus en plus en prégnante.

Quant à Diane Martin, son sujet porte sur un domaine encore inexploré car en pleine actualité : la création de Paris Métropole à l'initiative du maire de Paris. L'approche choisie est celle de l'identité parisienne et de la dynamique métropolitaine que se disputent depuis toujours l'Etat et la municipalité. Les enjeux en terme de communication publique sont très forts de part et d'autre car liés à la conquête de la légitimité pour construire une capitale réellement métropolitaine. Le jury a souligné l'originalité de la démarche de confrontation des visions de chacun des acteurs : celle du président de la République, du maire de Paris, mais aussi des autres collectivités locales concernées.

« Ces prix décernés à nos étudiants confirment leur créativité et leur professionnalisme et ils attestent du fort potentiel d'initiatives et de la pertinence d'un accompagnement pédagogique exigeant à l'écoute des mutations économiques, technologiques et sociales actuelles. » explique Françoise Boursin, Professeur des universités au CELSA et responsable de la formation continue en Communication des Collectivités Territoriales.

### **A propos du CELSA**

Le CELSA est rattaché à l'université Paris-Sorbonne et membre de la Conférence des grandes écoles (CGE). L'École forme aux métiers du journalisme, de la communication des entreprises et des institutions, du marketing et de la publicité, des ressources humaines, du management interculturel et des médias. Pionnière depuis sa création il y a plus de 50 ans, l'école a fait le pari d'une pédagogie interactive : double ancrage universitaire et professionnel, encadrement pédagogique et tutorats renforcés, alternance entre formation académique et stages pratiques, politique active d'ouverture sur l'international, souci de l'insertion des diplômés. Aujourd'hui, l'école affirme sa volonté de rester la référence dans ses champs de compétence en se mobilisant sur des principes d'humanisme, de performance et de réactivité.